Société De Services Pétroliers

SNC au capital 156 090 000 XPF
1 Route de la Baie des Dames - Ducos
B.P L2 98849 Nouméa Cédex
Nouvelle Calédonie
RCS Nouméa B015560
Ridet : 015560 001
Tél Dépot : 27 12 71 Fax 26 12 61
Bureau 25 82 26

MAISON DU FILTRE (SENED SARL)

BP 2503

98846 NOUMEA CEDEX

Mode de Réglement : **Chèque**

Facture 303415

Date 26/07/21

N°Client **H829151**
Réf.commande client
Mode d'expédition Fourgon 281596 NC
Devise
Notre Bon de Livraison Du 26/07/21
Notre Bon de Chargement 138334 Du 26/07/21
Tournée :

Livré à

MAISON DU FILTRE (SENED SARL)

Mode de Réglement :
Banque & N° Chèque :

Produit	Quantité	Px unitaire	Remise Unitaire	Montant HT	Taxe %
RIMULA R4 X 15W40 6L	30,00	2 927,9300	450,00	74 338	11
HELIX HX5 15W 40 4l	28,00	2 189,1900	300,01	52 897	11
SPIRAX S5 ATF X 4L	16,00	3 513,5100	300,01	51 416	11
PACIFIC LAVE-GLACES 5l	8,00	825,2400	374,99	3 602	11
PACIFIC HAND CLEANER 750ml	18,00	873,7900	71,01	14 450	11
SPIRAX S4 TXM 10W 30 20l	6,00	9 549,5500	1 300,05	49 497	11

Le prix des huiles inclut une éco participation à l'organisme TRECODEC de 26 francs par litre.
Le code taxe « T0 » indique que la vente est exonérée en vertu de l'article Lp. 495 de la loi du pays n°2016-14.

Total HT	Total TGC	NET A PAYER
246 200	27 082	**273 282**

Code	Base HT	Taux	Montant
TN	246 200	11%	27 082
Total	246 200		27 082

Les produits ci-dessus ont été délivrés et reçus en bon ordre et en conformité avec les conditions de vente SSP.

Livré en bonne condition par : Condition confirmé par :

Nom et signature Chauffeur Nom et signature Client

Conditions De Réglement
Echéance le 28/08/21
Comptes bancaires
BNC : 14889 00081 01101366864 71
SG : 18319 06701 08063101011 52
BCI : 17499 00010 01712202015 17
BNP : 17939 09111 00246800142 49

Notre société a choisi l'option pour les débits prévue à l'article Lp 500-2 du Code des Impôts.

La présente facture est payable sans escompte, dans les délais fixés aux CGV ou aux conditions particulières contractuelles, au plus tard à 30 jours ; passé ce délai elle sera automatiquement et sans formalité, majorée du montant de l'intérêt calculé au taux légal majoré de trois points